

Propos de veufs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les candidats malheureux n'auront que l'embarras du choix. Peut-être y trouveront-ils une manière de consolation, s'il ne leur suffit pas pour cela de se dire que le scrutin a des caprices inexplicables et qu'avec lui l'élu n'est pas toujours le choisi.

L'Intermédiaire des chercheurs donnait les renseignements suivants sur l'origine de cette phrase :

« C'est une anecdote théâtrale, rapportée par Joachim Dufloy, qui a donné naissance à cette expression proverbiale, par laquelle on a désigné d'abord un insuccès dramatique et qui s'applique aujourd'hui à un échec d'une nature quelconque.

» Le *Courrier de Vaugelas* du 15 janvier 1878 résume comme suit l'explication, qui fait l'objet d'un article un peu plus détaillé inséré sur le même sujet dans le numéro du 1^{er} mai 1879 du même recueil.

» Dans une petite pièce intitulée : *les Etoiles*, qui se jouait pour la première fois au Vaudeville, le dialogue suivant s'établit entre l'Etoile de Vénus (Mlle Cico) et l'Etoile du Berger (l'acteur Legrange) :

— La nuit est sombre, l'heure est propice, viens t'asseoir sur ce tertre de gazon, dit le berger.

— L'herbe est humide des larmes de la rosée, répond la bergère.

— Assieds-toi sur ma veste, reprend le berger.

» Ici le rire moqueur de la salle entière, déjà mal disposée par les antécédents, se joint aux sifflets et suspend tout à coup les élan du berger, qui s'arrête interdit. — La pièce dut s'arrêter aussi tout court; le public demanda le baisser du rideau, et l'acteur, confus, reprenant tristement sa veste sur le gazon, salua le parterre irrité et se retira.

» Pendant les quelques représentations qui suivirent, l'acteur fut encore obligé de *remporter sa veste* au même endroit de la pièce.

» On parla de ce petit événement dans les journaux et dans les salons, et le public en fit proverbe.

» Alfred Delveau, dans son *Dictionnaire de la langue verte*, indique une autre origine, qui a quelque conformité avec la précédente :

» Dans la *Promise*, opéra de Clapisson, le barryton Meillet chantait, au premier acte, un air (l'air de la Veste), peu goûté du public, d'où l'expression attribuée à Gil Perez, le soir de la première représentation : « Meillet a remporté sa veste ».

» Depuis lors, on dit : « remporter sa veste » et moins exactement « recevoir une veste », pour : « être bafoué, échouer dans une entreprise, surtout dans une conférence politique ou littéraire. »

LE BOUTIET

DEUX campagnards de la Côte, le mari et la femme, avaient décidé d'aller un dimanche après-midi au théâtre de Genève, voir jouer *Mignon*.

Ils avaient emporté un beau « boutiet », composé des fleurs de leur jardin, pour l'offrir à l'actrice ou à l'acteur qui leur plairait le mieux. Ils avaient ouï dire que cela se pouvait faire.

N'ayant pas arrêté leurs billets à l'avance et la salle étant presque comble, ils furent placés aux deux extrémités de la galerie du paradis, séparés donc l'un de l'autre par toute la largeur de la salle.

La paysanne avait gardé le bouquet.

A la fin du second acte, lorsqu'on apporte sur la scène *Mignon*, sauvée de l'incendie du château, le bon campagnard, vivement impressionné et enthousiasmé, crie à sa femme : « Hé, Julie, que c'est pourtant beau ! C'est à présent; lance-lui toi le boutiet ! »

PROPOS DE VEUFS

Un brave homme dont la femme, défunte, avait été assez « dépensière », se décida, après avoir beaucoup hésité, à convoler en secondes noces. Sa nouvelle femme ne le cédait en rien à la première quant à l'art de faire danser les écus.

— Vois-tu, disait le mari à l'un de ses amis, je m'aperçois que les ressemblages coûtent autant que du neuf.

Un veuf qui avait joui d'un bonheur conjugal sans mélange et à qui l'on demandait s'il ne voulait pas se remarier, répondit :

— Non, voyez-vous, j'aime mieux pas. Quand on a eu une femme bonne et dévouée comme la mienne, on est sûr, si on veut recrocher, de tomber sur une toute « crouïe » !

Un troisième, enfin, à qui l'on parlait de sa défunte femme, dont on rappelait les qualités, disait :

— Eh bin, oï, ma pourra fenna, quand ye peinsé, su tot mafi. M'avai fé tant bon usadzo.

Le bon propriétaire. — Après un corbillard :

— Alors, le défunt n'avait pas de famille ?

— Aucune, et c'est moi, son propriétaire, qui suis obligé de conduire le deuil.

— C'est aimable à vous.

— Oh ! mais c'était un si brave homme. Ainsi, vous me croirez si vous voulez, je l'accompagne au cimetière avec autant de plaisir que si c'était un de mes parents.

INVITATION A SOUPER

M. et M^{me} ont invité un de leurs amis à souper.

L'invité, en entrant, s'excuse auprès de madame de son arrivée tardive; des clients l'ont retenu plus longtemps qu'il ne pensait.

Madame le rassure, lui disant que jamais ils ne soupent avant sept heures trois quarts.

La conversation s'engage, en attendant de se mettre à table. L'invité s'informe de la santé de la tante de madame et du cousin de monsieur.

Madame. — Notre cousin Hector ? Pensez donc, cher monsieur, qu'il a dû nous quitter brusquement. Son patron l'a envoyé très loin, en Afrique, chez un correspondant de la maison.

L'invité. — Oh ! comme il doit s'ennuyer là-bas, lui qui aimait tant Lausanne.

Monsieur. — S'ennuyer ! s'ennuyer ! on ne s'ennuie nulle part quand on a de l'ouvrage.

Madame. — Il est si bon, ce cher Hector, si prévenant, si gai. Je vous avoue qu'il nous manque beaucoup.

Monsieur. — Oh ! pas tant que ça ? Que diantre, dans la vie, on n'est pas fait pour rester toujours collés les uns aux autres. (A l'invité.) N'es-tu pas de mon avis, toi ?

L'invité (timidement). — Oui, sans doute... sans doute... cependant...

Madame. — Mais oui, vous comprenez, vous, monsieur... Les séparations sont toujours cruelles. Il est vrai que ce cher Hector nous écrit souvent.

Monsieur. — Ce qui prouve que le travail ne le tue pas.

Madame. — Enfin, voyons, c'est l'ennui qui le fait écrire. Il éprouve le besoin de se rapprocher. Cela est bien naturel.

Monsieur. — Allons donc ! C'est un garçon qui ne saura jamais où il est bien.

Madame. — Savez-vous, cher monsieur, ce qu'il nous annonce, ce cher Hector, dans sa dernière lettre ?...

L'invité. — Mais non, madame, je ne saurais...

Madame. — L'envoi d'un singe. Un joli singe que des nègres ont capturé.

Monsieur. — Ah ! bien oui, un singe ! Je

veux encore m'embarrasser d'une sale bête comme ça.

Madame. — Sale bête ! Peut-on dire ?

Monsieur. — Oui, sale bête, je maintiens. Jamais cet animal n'entrera chez nous, tu entends ! Qu'il le garde son singe, Hector, s'il n'a rien de mieux à nous envoyer pour nous prouver son bon souvenir.

Madame. — Et s'il me plaît, à moi, de l'acquiescer, le singe d'Hector ?

Monsieur. — Eh bien, nous verrons qui commande ici. Tu es atteinte d'une ridicule manie pour les bêtes.

Madame (s'adressant à l'invité). — Une ridicule manie ! Je vous le demande, cher monsieur, si l'on peut appeler ainsi une légitime affection pour les animaux.

L'invité (de plus en plus embarrassé). — Non... sans doute, l'amour des bêtes est très... louable, preuve en est qu'il y a des sociétés de protection pour les animaux.

Monsieur. — Ah ! oui, prends encore le parti de ma femme, toi. On voit bien que tu ne la connais pas.

Madame (furieuse). — C'est une insolence ! Que veux-tu dire ? C'est bien plutôt toi dont le caractère est insupportable. (Se tournant vers l'invité.) Un vrai martyr, monsieur, que ma vie.

L'invité. — Oh ! madame... évidemment la colère vous égare. (S'adressant au mari.) Comme toi aussi, d'ailleurs. Calmez-vous. Vous n'allez pas pourtant vous disputer pour un misérable singe, qui, très probablement, défuntera en route et dont vous n'aurez plus qu'à offrir le cadavre au musée zoologique, pour l'empailler.

Monsieur. — Toi, mon vieux, ne cherche pas à faire de l'esprit, c'est inutile. Je sais ce que je dis. Avec ma femme, c'est toujours pour des futilités que nous avons des scènes de ménage. Aujourd'hui, c'est un singe, demain, ce sera un faux-col.

Madame (rageuse). — Un faux-col ! Ah ! oui, parlons-en. Tu prétendras encore que c'est toi qui avais raison, dimanche matin ! (Se tournant vers l'invité, dont elle saisit le bras.) Pensez donc, monsieur, que dimanche matin...

Monsieur (l'interrompant). — Ah ! c'est bon, maintenant, tu ne vas pas importuner plus longtemps l'ami R. de ces bêtises. Je te répète seulement que le singe d'Hector n'entrera jamais ici.

Madame. — Ah ! vraiment... Tu veux donc me contrarier à perpétuité. Eh bien, si le singe d'Hector n'entre pas ici, c'est moi qui en sortirai.

Monsieur. — A ton aise, ma chère. Alors, c'est la séparation, le divorce.

Madame. — Peut-être bien... Après tout, mieux vaudrait peut-être cette solution que ces perpétuelles disputes qu'engendre ton caractère impossible.

Monsieur. — Ou ton invincible habitude de toujours contrarier... Ah ! tiens, j'en ai assez maintenant, de me faire du mauvais sang ! (Il sort à gauche, en frappant la porte.)

Madame. — Oh ! il veut faire le fier ! Il croit me punir ?... Peuh !... moi aussi, je m'en vais. (Elle sort à droite, en frappant aussi la porte.)

L'invité (ahuri, les bras ballants, après avoir béatement regardé à gauche, puis à droite). — Et le souper ???

CHEZ LES « DIEU ME DAMNE »

POURQUOI donc sommes-nous toujours en « nièce » avec les Genevois ?... Pourquoi ?...

Oh ! sans doute, nous avons les uns et les autres un grand tort : nous sommes voisins. Le voisinage, s'il n'est un avantage — et il peut l'être — est un tort. A cette vérité, M. de la Palisse n'eût rien pu répliquer. Mais est-ce bien certain qu'entre Vaudois et Genevois le voisinage soit un tort ? Est-ce prouvé ?